

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01129
Numéro SIREN : 453 645 251
Nom ou dénomination : F.F.R

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2019 sous le numéro de dépôt 10105

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS F.F.R</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>6 Rue DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 5 3 6 4 5 2 5 1 0 0 0 3 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122018</u>	N-1 <u>31122017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	104 103	566 853	563 272
		Immobilisations en cours	AV	AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	251 337 632	251 337 632	251 278 282
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	77 083 555	77 083 555	68 007 780
Autres titres immobilisés		BD	BE	1 017 291	1 017 291		
Prêts		BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	54 326	54 326	54 326	
TOTAL (II)		BJ	BK	330 163 763	104 103	330 059 659	319 903 660
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	539 039	539 039	581 637
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 191 071	5 191 071	4 842 873
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	305 143	305 143	46 919	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 475	3 475		
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 038 730	6 038 730	5 471 431	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	336 202 494	104 103	336 098 390	325 375 091
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS F.F.R.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 238 174 673)	DA	238 174 673	238 174 673	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 481 387	1 481 387	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 682 459	2 547 621	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	45 110 532	49 048 624	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 688 447	2 696 746	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	290 137 499	293 949 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	16 939		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	16 939		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	15 000 000	15 000 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 791 250	15 245 312	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	330 588	211 723	
	Dettes fiscales et sociales	DY	640 434	749 310	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	4 181 678	219 691		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	45 943 951	31 426 038	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	336 098 390	325 375 091	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 553 951	1 426 038		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS F.F.R						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	1 828 349	FH	FI	1 828 349	1 840 048	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 828 349	FK	FL	1 828 349	1 840 048	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	33 121	30 852	
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 814	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 868 286	1 870 905
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	55	463	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	829 297	997 821	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	86 146	118 612	
	Salaires et traitements*				FY	1 494 375	1 543 459	
	Charges sociales (10)				FZ	518 324	543 773	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	71 408	40 036
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	16 939		
Autres charges (12)				GE	4	4		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 016 550	3 244 170	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 148 263)	(1 373 264)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	15 175		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	2 784		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 940 307	4 969 374	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	17 291		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	4 957 598	4 969 374	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 157 295	888 368	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 157 295	888 368	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 800 303	4 081 006	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 664 430	2 707 741	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS F.F.R</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 940
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 940
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	780
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	26 144
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 924
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(10 995)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(24 000)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 868 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 840 280
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 179 553
		HO	2 688 447
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 940 307
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	4 969 374
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	33 121
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	30 852
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES	780		
CESSIONS IMMOBILISATIONS	26 144	26 940	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS F.F.R.										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	118 681	KW		KX	6 172		
		Matériel de transport*				KY	80 776	KZ		LA	89 670		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	413 426	LC		LD	5 291		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	612 884	LO		LP	101 134		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	319 286 062	8V		8W	9 135 125		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	1 017 291		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	54 326	IU		IV	21 805		
TOTAL IV					LQ	319 340 388	LR		LS	10 174 223			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	319 953 273	ØH		ØJ	10 275 357			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
						1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	124 854	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	43 060	MQ	127 386	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	418 717	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IV		NG	43 060	NH	670 957	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	328 421 188	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	1 017 291	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	21 805	2F	54 326	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	21 805	NK	329 492 806	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	64 866	ØL	330 163 763	ØM		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS F.F.R

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	16 939	UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	77 083 555	UM		UN	77 083 555			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	54 326	UV		UW	54 326			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	539 039		539 039					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	572		572				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	54 426		54 426				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	16 887		16 887				
		Divers		VP	118		118				
	Groupe et associés (2)		VC	5 115 157		5 115 157					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 910		3 910					
	Charges constatées d'avance		VS	3 475		3 475					
	TOTAUX			VT	82 871 468	VU	5 733 587	VV	77 137 881		
RENOVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	15 000 000							15 000 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	10 000 000		10 000 000					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 791 250		401 250		390 000			15 000 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	330 588		330 588						
Personnel et comptes rattachés		8C	277 158		277 158						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	222 976		222 976						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	93 140		93 140					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	47 158		47 158					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 940 037		3 940 037						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	241 641		241 641						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	45 943 951	VZ	15 553 951		390 000		30 000 000	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	510 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	90 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>SAS F.F.R</u>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <u>31122018</u>						
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	2 688 447			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	6 941	XE	10 006		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 065				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 065			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	780	
	Amendes et pénalités		WJ	780	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	(24 000)			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	995 809	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	995 809	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
					TOTAL I	WR	3 671 042			
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	39 021		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
			- imposées au taux de 0 %				WH			
			- imposées au taux de 19%				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	140 938	XA	2 677 839		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI		XG	1 075 499	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	3 792 360			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*					ZL		XJ	121 317		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		XO	121 317		

F.F.R
Société par actions simplifiée
Au capital de 229 656 060 Euros
Siège social : 6 rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
453 645 251 RCS RENNES

**I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT**

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de l'exercice s'élève à 2 688 447 euros.

Nous vous proposons d'affecter cette somme ainsi qu'il suit :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	134 423 euros
- Le solde soit la somme de	2 554 024 euros
Augmenté d'une somme prélevée sur le compte « Autres réserves »,	
à hauteur de	695 976 euros
	=====
Soit la somme de	3 250 000 euros
En distribution de dividendes	

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de bien vouloir constater, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2015	/	/
2016	/	/
2017	6 500 000 €	/

Le Président

**II - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018 PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE LE 28 JUIN 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter de la manière suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 s'élevant à 2 688 447 euros :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	134 423 euros
- Le solde soit la somme de	2 554 024 euros
Augmenté d'une somme prélevée sur le compte « Autres réserves »,	
à hauteur de	695 976 euros
	=====
Soit la somme de	3 250 000 euros
En distribution de dividendes	

Le dividende unitaire est donc de 0,01415 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

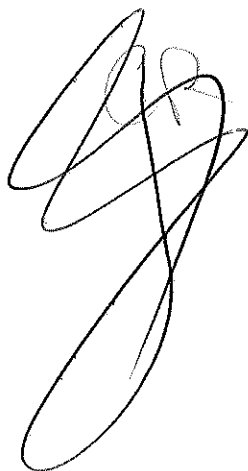
Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2015	/	/
2016	/	/
2017	6 500 000 €	/

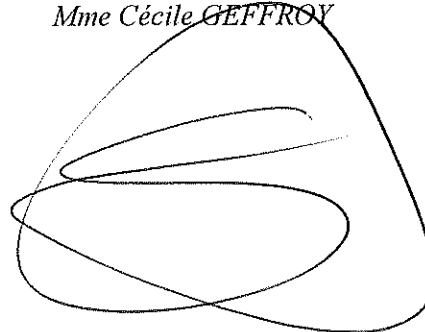
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à CESSON SEVIGNE
Le 28 juin 2019

Le Président
M. Christian ROULLEAU



Le Secrétaire de séance
Mme Cécile GEFROY



F.F.R

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PricewaterhouseCoopers Audit
22 rue de l'Alma
35000 Rennes

**KPMG Entreprises Haute
Bretagne**
Parc Edonia – Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
35 768 Saint-Grégoire Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés
F.F.R
6 Rue De Chatillon
La Rigourdiere
35510 CESSON SEVIGNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société F.F.R relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note « 5.1.3 – Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des autres participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes et Saint-Grégoire, le 18 juin 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Entreprises Haute Bretagne



Jérôme Mouazan



Eddy Remoissenet



Olivier Rousseau



ANNEXE COMPTABLE
SAS F.F.R
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

LE SERVICE
A UN NOM



1. BILAN	3		
1.1. BILAN ACTIF.....	3		
1.2. BILAN PASSIF.....	4		
2. COMPTE DE RESULTAT	5		
3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE .	6		
4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6		
5. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7		
5.1. IMMOBILISATIONS	7		
5.1.1. Immobilisations incorporelles :	7		
5.1.2. Immobilisations corporelles :	8		
5.1.3. Immobilisations financières :	8		
5.2. STOCKS	8		
5.3. CREANCES CLIENTS.....	8		
5.4. PROVISIONS POUR RISQUES	9		
5.5. CICE.....	9		
5.6. TRANSACTIONS ENTREPRISES LIEES	9		
5.7. INTEGRATION FISCALE	9		
6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10		
6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10		
6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	10		
6.1.2. Tableau des amortissements.....	11		
6.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
6.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12		
7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	13		
7.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	13		
7.2. ETAT DES PROVISIONS.....	13		
7.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	14		
8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15		
8.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15		
8.2. RESULTAT FINANCIER.....	15		
8.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	16		
8.4. IMPOT SUR LES BENEFICES	17		
		8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfiques	17
		8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfiques	17
9. INFORMATIONS DIVERSES.....	18		
9.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	18		
9.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	18		
9.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	19		
9.3.1. Filiales (plus de 50%)	19		
9.3.2. Participations (de 10 à 50%)	20		
9.3.3. Autres titres	20		
9.4. ENGAGEMENTS HORS BILANS.....	21		
9.4.1. Engagements financiers donnés ...	21		
9.4.2. Engagements financiers reçus	21		
9.4.3. Engagements sur le personnel	21		
9.5. COVENANTS	21		

1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	670 958	104 104	566 854	563 272
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	251 337 632		251 337 632	251 278 282
Créances rattachées à des participations	77 083 556		77 083 556	68 007 780
Autres titres immobilisés	1 017 292		1 017 292	
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 326		54 326	54 326
ACTIF IMMOBILISE	330 163 764	104 104	330 059 660	319 903 661
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	539 039		539 039	581 638
Autres créances	5 191 071		5 191 071	4 842 874
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	305 144		305 144	46 920
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 476		3 476	
ACTIF CIRCULANT	6 038 730		6 038 730	5 471 431
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	336 202 494	104 104	336 098 390	325 375 092

1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 238 174 673)	238 174 673	238 174 673
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 481 387	1 481 387
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 682 460	2 547 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	45 110 533	49 048 625
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 688 447	2 696 747
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	290 137 500	293 949 054
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	16 939	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	16 939	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	15 000 000	15 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 791 250	15 245 313
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 589	211 724
Dettes fiscales et sociales	640 434	749 310
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 181 679	219 691
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	45 943 952	31 426 038
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	336 098 390	325 375 092

2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2018		Exercice 2017
	France	Exportation	
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 828 350		1 840 048
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 828 350		1 840 048
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		33 122	30 852
Autres produits		6 815	6
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 868 286	1 870 906
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		55	463
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		829 297	997 822
Impôts, taxes et versements assimilés		86 147	118 612
Salaires et traitements		1 494 375	1 543 459
Charges sociales		518 324	543 774
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		71 408	40 036
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions		16 939	
Autres charges		5	5
CHARGES D'EXPLOITATION		3 016 550	3 244 171
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 148 264	-1 373 265
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée		15 176	
Perte supportée ou bénéfice transféré		2 784	
PRODUITS FINANCIERS		4 957 599	4 969 375
Produits financiers de participations		4 940 307	4 969 375
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		17 292	
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		1 157 295	888 368
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		1 157 295	888 368
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		3 800 304	4 081 006
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 664 431	2 707 742
PRODUITS EXCEPTIONNELS		26 940	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 940	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		26 924	10 995
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		780	10 995
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		26 144	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		16	-10 995
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		-24 000	
TOTAL DES PRODUITS		6 868 001	6 840 281
TOTAL DES CHARGES		4 179 554	4 143 534
BENEFICE OU PERTE		2 688 447	2 696 747

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Prise de participation à hauteur de 30% dans la société SCCV VIASILVA, société civile de construction vente au capital de 1 000 euros, 75 rue de l'Alma à RENNES.

Prise de participation à hauteur de 50% dans la société SCCV 3 ALMA, société civile de construction vente au capital de 1 000 euros, 75 rue de l'Alma à RENNES.

Prise de participation à hauteur de 100% dans la société portugaise YOUNG CONSTELLATION (IMOBILIARIA PORTUGUESA MACR) au capital de 250 euros.

Prise de participation à hauteur de 100% dans la société la SAS MECHANLY au capital de 1 000 euros.

Souscription d'un emprunt obligataire émis par la société HARAS OLIVIER de 1M€.

Souscription d'un emprunt de 600K€ auprès de la banque BPO.

Acquisition de la totalité des titres de la société SAMSIC BAGNOLET auprès de SAMSIC.

Embauche d'un directeur immobilier refacturé à 50% à SAMSIC SAS.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Réduction du capital social le 31/05/2019 par voie de rachat et d'annulation de ses propres actions.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%



5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 6% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2018 contre 7% en 2017. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.7. Intégration fiscale

La société a constitué un groupe intégré fiscalement depuis le 1er janvier 2018. Les économies d'impôt constatées dans le cadre de ce régime fiscal sont comptabilisées chez la société mère dans un compte de produit, selon la méthode de neutralité préconisée par l'Administration fiscale.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles					
Total 1 Incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	118 682	6 173			124 854
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	80 777	89 670		43 061	127 386
Matériel de bureau et informatique, mobilier	413 426	5 291			418 717
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles (2)	612 885	101 134	0	43 061	670 957
Immobilisations corporelles en cours					
Acomptes					
TOTAL	612 885	101 134	0	43 061	670 957

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	0	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	5 405	10 180		15 585
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	19 237	14 999	16 917	17 320
Matériel de bureau informatique, mobilier	24 971	46 229		71 199
Emballages récupérables et divers				
Total 2	49 613	71 408	16 917	104 104
TOTAL	49 613	71 408	16 917	104 104

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	319 286 062	36 455 125	27 320 000	328 421 188		328 421 188
Autres titres immobilisés		1 017 292		1 017 292		1 017 292
Prêts et autres immobilisations financières	54 326			54 326		54 326
TOTAL	319 340 388	37 472 417	27 320 000	329 492 806		329 492 806

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 82 871 469 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	77 137 882		77 137 881
Créances rattachées à des participations	77 083 556		77 083 556
Prêts			
Autres immobilisations financières	54 326		54 326
ACTIF CIRCULANT :	5 733 586	5 733 586	0
Clients	539 039	539 039	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	72 004	72 004	
Groupe et associés	5 115 157	5 115 157	
Débiteurs divers	3 910	3 910	
Charges constatées d'avance	3 476	3 476	
TOTAL	82 871 468	5 733 587	77 137 881
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	36 455 125		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	27 320 000		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions règl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2017	238 174 673	1 481 387	51 596 245		2 696 747		293 949 052
Affectation de résultat			2 696 747		-2 696 747		0
Dividendes			-6 500 000				-6 500 000
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					2 688 447	0	2 688 447
Solde au 31/12/2018	238 174 673	1 481 387	47 792 992	0	2 688 447	0	290 137 499
Nombre de titres	238174673						
Valeur nominal	1						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		16 939		16 939
Total provision risques et charges	0	16 939	0	16 939
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	0	0	0	0
Total général		16 939		16 939
<i>Dotations et reprises exploitations</i>		16 939		
<i>Dotations et reprises financières</i>				
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>				

7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	15 000 000			15 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	10 000 000	10 000 000		
à plus d'1 an à l'origine	15 791 250	401 250	390 000	15 000 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	330 589	330 589		
Personnel et comptes rattachés	277 159	277 159		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 977	222 977		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	93 140	93 140		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	47 158	47 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 940 037	3 940 037		
Autres dettes	241 642	241 642		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	45 943 952	15 553 952	390 000	30 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 000			

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation %
Prestations de direction	1828	1840	-0.65%
Total	1828	1840	-0.65%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 3 800 304 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	4 957 599	4 969 375
Produits financiers de participations	4 940 307	4 969 375
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 292	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 157 295	888 368
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 157 295	888 368
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	3 800 304	4 081 006

8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 16 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 940	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 940	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 924	10 995
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	780	10 995
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 144	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16	-10 995

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes	780	67120000
Valeur comptable immo. Corp. Cédée	26 144	67520000
Total	26 924	

Nature des produits	Montant	Compte
Produits cession immo. Corp	26 940	77520000
Total	26 940	

8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société F.F.R est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société F.F.R .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	2 664 431	24000	2 688 431
Résultat exceptionnel à court terme	16		16
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	2 664 447	24000	2 688 447

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exercice 2018		
Bénéfice comptable de l'exercice		2 688 447
1. Réintégrations fiscales		982 596
2. Déductions fiscales		-3 792 360
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		121 317
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		121 317

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2.00	-	2.00
Mandataires	2.00	1.00	3.00
			-
TOTAL	4.00	1.00	5.00

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**

9.3. Liste des filiales et des participations

9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI CHATILLON	305	1 447 292	70%	214	4 044 770
	2 925 828	1 005 408	662 900	214	4 044 770
CRGJ MONTPARNASSE	10 000	843 052	60%	6 000	264 000
	1 277 917	170 082	264 000	6 000	264 000
SCI HOTEL DE ROBIEN	2 000	35 042	99.50%	1 990	921 502
	- 441 856	- 64 796	-	1 990	921 502
SAMSIC SAS	45 000 000	58 875 734	93.96%	250 715 388	48 173 647
	247 502 513	29 599 563	2 818 778	250 715 388	48 173 647
SCI FFR ST JACQUES	2 000	171 916	99.50%	1 990	50 735
	177 831	71 914	-	1 990	50 735
SCI FFR CAP MAIL	2 000	185 343	99.50%	1 990	1 724 990
	- 21 648	13 319	-	1 990	1 724 990
SARL CAROLE	300 000	285 913	94.90%	284 700	2 609 709
	89 857	42 021	-	284 700	2 609 709
FFR IMMOBILIER France	100 000	581 535	100%	100 000	2 721 955
	- 1 062 667	- 433 837	-	100 000	2 721 955
FFR INVESTISSEMENTS	100 000	-	100%	100 000	24 567
	101 769	5 030	-	100 000	24 567
FONCIERE ESPAGNOLE FFR	50 000	-	100%	50 000	1 376 532
	- 335 554	- 184 618	-	50 000	1 376 532
IMOBILIARIA PORTUGUESA MACR	250	53 123	100%	250	4 182 550
	- 83 995	- 84 245	-	250	4 182 550
CHEZSAM	100 000	-	100%	57 300	-
	57 192	- 2 275	-	57 300	-
MECHANLY	1 000	-	100%	1 000	10 110
	- 1 930	- 2 930	-	1 000	10 110

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI SAMCA	2 000	924 630	50%	1 000	3 186 201
IMMOBILIER	1 598 776	379 950	144 000	1 000	3 186 201
SAMCA II	20 000	425 450	50%	10 000	566 125
	- 7 710	158 465	-	10 000	566 125
SCI MOULIN	10 000	183 235	50%	5 000	857 336
CASSE	- 80 331	- 78 042	-	5 000	857 336
SCCV 3ALMA	1 000	19 695	50%	500	974 676
	20 695	19 695	-	500	974 676
SCCV VASILVA	1 000	-	30%	300	116 916
	- 8 281	- 9 281	-	300	116 916

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI AMANDE	1 000	168 365	0.10%	10	- 10
	- 727 153	- 25 196	-	10	- 10

9.4. Engagements hors bilans

9.4.1. Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total
Cautions sur emprunt SCCV 3 ALMA	1 000 000
	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	120
Engagement retraite	10 602

9.5. Covenants

Au titre des contrats de souscription d'obligations de 15 millions d'euros et de prêt de 15 millions d'euros signés le 27 juillet 2017 par la société FFR, le groupe FFR doit respecter, sur une base annuelle, le ratio suivant :

- Le rapport entre d'une part les dettes financières nettes consolidées et son excédent brut d'exploitation d'autre part.